



7 entreprises du BTP s'engagent avec les Climate Dividends

Paris, 11 décembre 2024 - **Sept entreprises du BTP – Accenta, Acorus, Altyn, Cycle Up, Léon Grosse, Rabot Dutilleul et Vestack – ont franchi une étape importante en rejoignant l'initiative des Climate Dividends et appellent l'ensemble du secteur à faire de même. Objectif ? Mesurer, en complément de l'empreinte carbone, l'impact climatique positif de certaines de leurs activités de manière rigoureuse grâce aux Climate Dividends. En effet, si le bilan carbone est indispensable pour comprendre les émissions induites, il ne montre pas que certaines "dépenses" carbone, comme la rénovation énergétique ou le réemploi, permettent d'éviter plusieurs tonnes de CO2e. Résultat ? Plus de 50 000 tonnes de CO2e évitées ou séquestrées grâce à leur activité 2023.**

Toutes les tonnes de CO2 ne se "valent" pas

Dans un contexte d'urgence climatique, mesurer l'empreinte carbone est incontournable pour identifier les émissions induites liées aux activités des entreprises. Mais un constat s'impose : toutes les émissions ne se valent pas. Une tonne de CO2 émise pour construire un bâtiment conventionnel n'a pas le même impact que celle "investie" dans une activité comme la rénovation énergétique ou le réemploi de matériaux, qui peut éviter plusieurs tonnes d'émissions sur le long terme.

Pour comprendre pleinement cet effet levier, les entreprises ont besoin d'un outil, permettant de quantifier précisément l'impact "positif" de leurs activités (en complément de l'impact "négatif").

Les Climate Dividends, un outil fiable pour évaluer la contribution positive de certaines activités

C'est précisément ce rôle que jouent les Climate Dividends. Cet indicateur extra-financier permet de mesurer de manière rigoureuse les émissions de gaz à effet de serre évitées ou séquestrées grâce aux activités des entreprises.

$$1 \text{ tCO}_2\text{e évitée ou séquestrée} = 1 \text{ } \textcircled{\text{C}}$$

Chaque année, une entreprise peut calculer les émissions de CO2e évitées ou séquestrées par son activité, en suivant le Protocole de calcul standardisé et transparent des Climate Dividends. Puis, une tierce partie indépendante intervient pour auditer la méthodologie et

les calculs, pour “convertir” chaque tonne de CO2 évitée ou séquestrée en un Climate Dividend.

Les Climate Dividends sont **une information extra-financière**. Ils ne sont pas échangeables/monétisables et ne servent en aucun cas à “compenser” l’empreinte carbone des entreprises.

"Le bilan carbone reste indispensable pour comprendre l'impact négatif d'une activité. Mais les Climate Dividends complètent cette analyse en mesurant les émissions évitées ou séquestrées, ce qui permet aux entreprises de prouver que certaines activités sont réellement utiles à la transition" explique **Laura Beaulier, CEO de l'Association des Climate Dividends**.

7 entreprises pionnières adoptent les Climate Dividends et lancent un appel au reste du secteur du BTP

Accenta, Acorus, Altyn, Cycle Up, Léon Grosse, Rabot Dutilleul et Vestack sont parmi les premières entreprises du BTP à adopter les Climate Dividends. Ce choix reflète leur volonté de transformer les pratiques d’un secteur qui, de par son poids dans les émissions globales de gaz effet de serre, est souvent pointé du doigt. En 2023, elles ont collectivement évité/séquestré plus de 50 000 tonnes de CO2e, grâce à des activités comme la rénovation énergétique, l’utilisation de matériaux bas carbone ou le réemploi.

Pour **Philippe Benquet, Président d'Acorus** : *"En 2023, grâce à nos travaux de rénovation énergétique, nous avons évité 4 510 tonnes de CO2. Les Climate Dividends nous permettent de valoriser cet impact auprès de nos parties prenantes et de guider nos choix stratégiques pour maximiser notre contribution climatique."*

Ces entreprises espèrent inspirer d’autres acteurs du secteur à les rejoindre. Car si réduire ses propres émissions reste essentiel, mesurer et valoriser les contributions positives est aussi crucial pour accélérer la transition.

A propos des Climate Dividends

L'Association Climate Dividends, co-fondée par l'Ademe, Mirova, Sweep, Team For The Planet, 2050 et la fondation Kanopée partage et présidée par Brune Poirson, a pour mission d’accélérer le financement des solutions qui contribuent à la neutralité carbone globale via le développement et la promotion des Climate Dividends. En 2024, ce sont 35+ entreprises à l'international et de toutes les tailles qui distribuent des Climate Dividends à 100+ investisseurs, sur leur activité 2023.